
**Décision du Bureau de l'Institut interréseaux de la
Formation professionnelle continue (en abrégé « IFPC »)
relative à une promotion**

Extrait

Décision IFPC 31-07-2023

M.B. 29-01-2024

Par décision du Bureau de l'IFPC du 31 juillet 2023, Madame Jessica RE, attachée, est nommée à dater du 1^{er} août 2023 au grade de directrice adjointe (catégorie du grade : administratif - groupe de qualification 1).

Conformément aux lois coordonnées sur le Conseil d'Etat, une requête signée et datée peut être introduite contre cette nomination endéans les soixante jours après cette publication.

La requête identifiant les parties ainsi que l'acte attaqué et exposant les faits et moyens doit être envoyée sous pli recommandé à la poste au Conseil d'Etat, rue de la Science 33, à 1040 Bruxelles.

Toute personne justifiant d'un intérêt peut obtenir une copie conforme de cet arrêté de nomination auprès de la Direction générale du Personnel et de la Fonction publique du Ministère de la Communauté française.